

Pourquoi ?

En France, la circulation de voitures individuelles a augmenté de 23% en 10 ans. C'est le moyen de transport le plus utilisé aujourd'hui malgré son coût très important (13% du budget des ménages en moyenne y est consacré).

D'autre part, 50% des trajets réalisés sont inférieurs à 3 km en ville, et le taux d'occupation moyen est de 1,25 personnes par véhicule. Cette augmentation est inquiétante quand on sait que le secteur des transports est, en France, l'un des principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre et très consommateur en combustible fossile.

C'est aussi un secteur où la mortalité est très importante tant en terme d'accidents de la route que de dommages sur la santé (émission de polluants, de particules respirées quotidiennement, nuisance sonore génératrice de stress ...)

Si en zone rurale, les réseaux de transport en commun manquent encore (bus, TER) mais sont en constant développement, ils sont par contre très présents en ville. C'est donc en milieu urbain que chacun d'entre nous a le plus de moyens pour réduire les nuisances engendrées par ses déplacements.

## Le saviez-vous ?

4 km en voiture = 0,328 l d'essence ... soit environ 0,328 euros et 0,6 kg de CO<sub>2</sub> émis par le véhicule - 4 km à vélo = 0 euro de dépense = 0 g de CO<sub>2</sub> émis).

Agir



Ayez le réflexe !

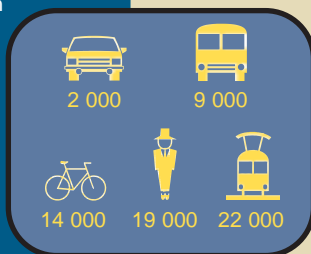
Nous pouvons contribuer à diminuer ces nuisances et donc améliorer notre cadre de vie en veillant à :

À notre véhicule

↳ Faire régler son moteur et entretenir régulièrement son véhicule (en particulier : vidange et ligne d'échappement). Une voiture bien réglée produit 20% d'émissions polluantes en moins et permet d'économiser jusqu'à 10% de carburant et d'allonger la durée de vie du véhicule.

↳ Avoir une conduite souple et modérée, elle permet de limiter la consommation de votre véhicule et ses émissions polluantes (de 20 à 40% de consommation en moins). C'est encore plus vrai lors des premiers kilomètres pendant la chauffe du moteur.

(Nombre de personnes circulant en une heure sur un espace de 3,5m de large en milieu urbain)



Et à notre comportement

↳ Marcher, faire du roller, utiliser un vélo sur de courtes distances est bénéfique pour la santé, l'environnement et le porte-monnaie.

↳ Utiliser les transports en commun en ville (un bus pollue 10 à 20 fois moins par voyageur transporté qu'une voiture. D'autre part, utiliser les transports en commun pour se rendre au travail désengorge le trafic urbain et limite le stress dès le matin !).

↳ Faire du covoiturage : idéal pour des trajets réguliers.

↳ Être courtois, respectueux envers les autres automobilistes et vigilants par rapport aux cyclistes et piétons.

↳ Encourager la mise en place de PDE (Plans de Déplacements d'Entreprises) où l'employeur affrète un bus spécialement pour les trajets domicile/travail de ses salariés.

- Inciter les élus à mettre en place des itinéraires cyclables (1 km d'autoroute coûte autant que 100 km de pistes cyclables).

S'équiper

Choisir son moyen de transport

80% des habitants de la planète n'ont pas de véhicule. Si en France, il semble difficilement envisageable de ne pas acquérir de moyen de transport individuel ou familial, nous ne sommes pas forcés d'utiliser systématiquement la voiture. Ceci est d'autant plus vrai pour les trajets réguliers (notamment les trajets professionnels).

Il est nettement plus écologique :

- de prendre un abonnement aux transports en commun (qui fonctionnent de plus en plus avec des carburants respectueux de l'environnement comme le GNV, Diester\*, aquazole\*).

- d'utiliser un vélo pour les trajets urbains (plus le nombre d'usagers sera important et plus les collectivités investissent en pistes cyclables).



Acheter un nouveau véhicule

L'utilisation des transports en commun, du vélo, des rollers ne répond pas toujours à tous nos besoins de déplacements. Il est parfois nécessaire d'acquérir un véhicule. Lequel choisir ?

- De nos jours, il est difficile de départager les nouveaux moteurs Essence / Diesel en ce qui concerne la pollution qu'ils génèrent. Aujourd'hui l'étiquette "énergie CO<sub>2</sub>" obligatoire sur tous les véhicules vendus neufs peut vous aider. Toutefois, certains moteurs récents sont, sans conteste, plus respectueux de l'environnement :

- Le GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié)  
La pollution qu'engendre sa combustion est relativement réduite. D'autres technologies "plus propres" en plein développement :  
- Le GNV (gaz naturel pour véhicules),  
- Le moteur hybride (couplé électrique et thermique).



Se déplacer à  
Saint-Étienne  
Métropole

Se déplacer autrement... Grâce au Plan de déplacements urbains, le Conseil en mobilité préconise le développement des déplacements doux pour réduire la place de la voiture dans la ville. Le conseil décline plusieurs actions : des plans de déplacements d'entreprises, l'opération pédibus qui permet aux enfants de se rendre en groupe à pied à l'école, des actions de sensibilisation dans les écoles, une information sur le covoiturage...

... En facilitant la circulation de tous. Comment faciliter la mobilité des habitants, tout particulièrement des porteurs de handicap ? Les transports en commun de l'agglomération sont progressivement adaptés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

...Grâce aux équipements. Une politique de réduction des nuisances est menée sur les transports en commun. Un programme de dépollution des bus est engagé par la STAS, gestionnaire du réseau. L'eaudiez, un carburant qui permet de réduire les émissions polluantes des moteurs, est désormais adopté. 75 % des bus sont équipés de filtres à particules. Une autre alternative à l'émission de gaz carbonique est la traction électrique qui se développe avec l'électrification des gares de l'agglomération, ou encore avec la deuxième ligne de tramway.

...Grâce à un réseau de transports en commun cohérent. Le réseau est constitué de lignes de tramway qui desservent le centre, des trains dont les horaires coïncident avec les autres modes de transport. Aux alentours des gares, des parkings relais facilitent le recours aux transports en commun, tout en résolvant le stationnement. La gare de Châteaueux est un exemple stratégique où cohabitent tous les modes de déplacements. Le TGV, les TER, le tramway, les trolleybus, le stationnement des automobiles, les vélos et les piétons.